



**LA BRIGADE VERTE
ARRIVE À STILL**

**PROGRAMME COMMUNAL
DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

**PREMIÈRE ACTION DU PROGRAMME
COMMUNAL CONTRE LES INONDATIONS**

Sur les réseaux

 www.still-info.fr

 [commune de Still](https://www.facebook.com/commune.de.still)

Application Intramuros : [commune de Still](https://www.intramuros.com)

Horaires de la Mairie

Du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 11h00

Tél : 03 88 50 00 33

accueil@mairiedestill.fr





SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE 3

INTERCOMMUNALITÉ 9

ÉVÈNEMENTS 14

INFORMATIONS 15

HISTOIRE 18

DANS LA PRESSE 20

ÉTAT CIVIL 23

ASSOCIATIONS 24

ANNONCES 28

CONSEIL MUNICIPAL 29

Directeur de la publication :

Alexandre Gonçalves, Maire de STILL

Comité de rédaction :

Alexandre Gonçalves,
Johann Guenard, Chantal Sittler,
Nicolas Fernandez, Jacky Lachenal.

Réalisation :

Johann Guenard



Imprimé avec du papier
100% recyclé



Chères Stilloises, Chers Stillois

En cette fin d'année vous avez entre vos mains le Still Info dans sa nouvelle version, revue et remodelée par mon adjoint à la communication et aux finances Johann Guenard que je remercie. Vous trouverez dans ce numéro tout ce qui fait la riche actualité de la commune, de la vie municipale, aux pages histoire, tout en passant par les événements et la revue de presse.

L'actualité aborde chaque jour la problématique de notre approvisionnement en électricité et malheureusement de notre capacité à passer l'hiver sans rupture, aussi la commune se prépare à cette éventualité.

Par ailleurs, en 2023 la facture d'énergie de la commune sera très probablement augmentée de 15%, il est ainsi de notre devoir de réduire encore davantage notre facture énergétique et de participer aux efforts qui doivent être menés pour rester sous la barre des 1.5° C de réchauffement du climat.

A cette fin, nous continuerons notre programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux afin de réduire notre consommation d'énergie (Presbytère et École maternelle) et en parallèle, nous lancerons des projets de production d'électricité photovoltaïque.

Mais nous n'oublions pas que la commune se doit de vous apporter des services de proximité, aussi une partie de l'autofinancement de la commune sera également consacré à d'autres projets ayant pour objectif d'améliorer notre cadre de vie et notre sécurité, comme la lutte contre les inondations.

Enfin, je tenais ici à remercier Chantal Sittler pour son travail en direction des aînés et plus particulièrement pour l'organisation de leur fête qui s'est déroulée la semaine dernière dans une très bonne ambiance; tout comme Hubert Widloecher qui planifie et suit les travaux sur tout le territoire communal et enfin Nicolas Fernandez qui prend un réel plaisir à animer la vie associative et culturelle du village. Sans oublier tous les conseillers municipaux qui s'investissent et prennent tous part à la gestion et à la vie de la commune.

Pour finir, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de belles fêtes de fin d'année en famille ou entre amis. Prenez soin de vous.

Le Maire, Alexandre Gonçalves

Par délibération du 4 novembre 2021, la commune a voté l'adhésion au Syndicat Intercommunal de Garde Champêtre, appelé communément la Brigade Verte.

La Brigade verte

Après une phase de recrutement et de démarche administrative, les agents de la Brigade Verte sillonnent les rues, chemins et sentiers de notre commune depuis le 1er octobre 2022. Les missions tourneront essentiellement autour de la notion de prévention, au moins dans un premier temps, en collaboration avec les institutions locales et les principales administrations (gendarmerie, pompiers et police de l'environnement).

Les agents participeront également à l'exercice de la Police du Maire (nuisances, pollutions, stationnement irrégulier, salubrité publique, respect des arrêtés municipaux, ...) Face à une infraction, il sera donné priorité à l'approche pédagogique, mais le garde champêtre pourra verbaliser en cas de délit et de récidive.



Présentation

Créée en 1989 par le sénateur Dr Henri Goetschy, par ailleurs président du Conseil Général du Haut-Rhin, la Brigade Verte avait un but précis : donner la possibilité aux municipalités de se mettre en conformité avec une législation d'Alsace-Moselle qui impose la présence au minimum d'un garde-champêtre dans chaque commune.

Depuis l'avènement de la Collectivité Européenne d'Alsace au 1er janvier 2021, face aux nombreuses demandes des communes anciennement du Bas-Rhin, les conseillers d'Alsace se sont prononcés favorablement pour un déploiement progressif vers le nord. C'est ainsi que la commune de Still s'est portée candidate au déploiement de la Brigade Verte dans le Bas-Rhin et a accédé à ce service au 1er octobre 2022.

Le coût annuel s'élèvera à 9.000€ pour la commune pour un montant total de 15.000€, les 6.000€ restants étant pris en charge pour la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA).

Dans les prochaines années le coût évoluera, il sera fonction du niveau de service qui s'amplifiera.



La Brigade verte : Les missions

La Brigade Verte en 2022, c'est une couverture de 372 communes en Alsace et 80 agents.

- **Surveillance des forêts** : circulation sur les chemins forestiers.
- **Application des règlements de police et circulation** : circulation interdite d'un véhicule ou en dehors de la voie qui lui est affectée, occupation sans autorisation du domaine public routier, contrôle routier aux abords des écoles et bâtiments publics.
- **Construction sans permis et infraction au Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
- **Police de la chasse et de la pêche**
- **Police de l'eau**
- **Gestion des animaux** : capture et transport à la SPA de chiens errants, transport ou enfouissement d'animaux sauvages blessés ou tués, parcsages d'animaux sans clôture suffisante, intervention pour non-déclaration en mairie d'un chien de 1ère et 2ème catégorie
- **Pollution, feux, bruits, nuisances diverses** : dépôts sauvages d'ordures, production continue et prolongée de fumée, aboiements intempestifs, émission de bruits gênants par véhicule à moteur.



Les agents pourront ainsi lutter contre les dépôts sauvages, protéger les accès des sites naturels, faire respecter les règles de circulation et de stationnement, éviter les errances d'animaux domestiques, surveiller les activités de chasse et de pêche, lutter contre les vols en collaboration avec les forces de l'ordre, éviter les pollutions des feux intempestifs, préserver la faune sauvage.

De ce fait, elle est devenue un dispositif en faveur de la surveillance et de la protection de la nature et de l'environnement. Dépôts sauvages d'ordures, circulation de quads ou de motos dans l'espace naturel et autres délits sont le lot quotidien des équipes sur le terrain.

Les agents sillonnent le territoire à cheval, à VTT, à moto ou en voiture. Ils privilégient toujours le dialogue auprès de la population. Ils font évoluer les comportements en cultivant un lien de confiance avec les concitoyens.

Actuellement à Still les agents se déplacent en voiture et bientôt à VTT à assistance électrique.

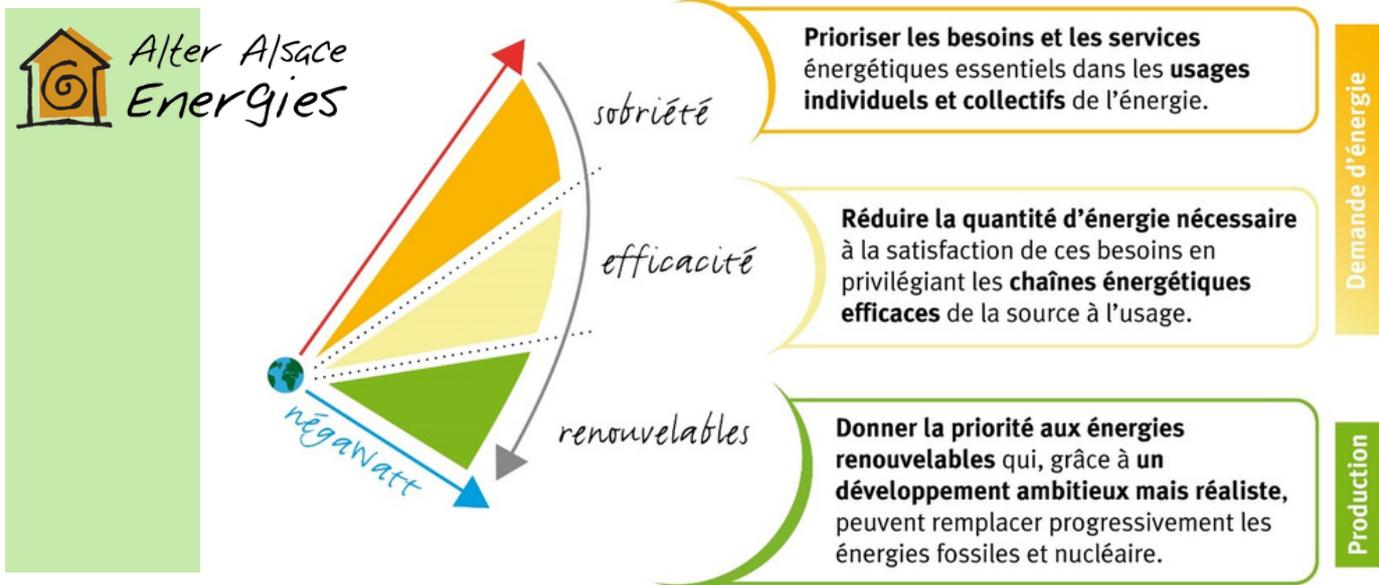
Programme communal de transition énergétique

En 2020, la Commune de Still a noué un partenariat avec l'association Alter Alsace Énergies afin de réduire son empreinte environnementale, sa consommation énergétique et de produire, à terme, de l'énergie renouvelable.

Alter Alsace Énergies est une association qui œuvre pour la promotion des énergies renouvelables et pour la maîtrise de la consommation énergétique par l'accompagnement, l'information et l'éducation. Une convention a été signée pour une durée de trois ans qui engage la commune jusqu'en 2023.

Chaque année est abordée l'une des thématiques du triptyque « **négawatt** » :

- **Sobriété** : recherche de la mesure et de la modération (comportement des usagers et réglages)
- **Efficacité** : produire le maximum de résultats avec le minimum de moyens (isolation des bâtiments)
- **Énergies renouvelables** : production de la part d'énergie restante uniquement à partir des renouvelables



©Association négaWatt - www.negawatt.org

La première année un diagnostic de l'état initial des bâtiments a été réalisé pour définir la consommation réelle des bâtiments. Dans un second temps, une optimisation des équipements a été effectuée, accompagnée d'actions de sensibilisation de tout le personnel communal.

Il s'agit d'identifier et mettre en pratique les actions visant à optimiser la consommation d'énergie bâtiment par bâtiment de la commune. Des petits gestes simples, mais qui s'avèrent très efficaces.

La facture énergétique (électricité, gaz et fioul) annuelle de la commune était de 75 000 € par an (avant augmentation). **En 2021, nous avons mesuré une diminution de 10%**, sur les bâtiments accompagnés par la démarche, grâce aux actions de sobriété menés.

Lors de la deuxième année, un bilan thermique de chaque bâtiment communal est réalisé afin de préconiser des actions d'amélioration des enveloppes thermiques. En complément, l'association accompagnera la commune dans la rédaction du cahier des charges et la priorisation des travaux.

La troisième année (2023), l'association réalisera un bilan de toutes les énergies disponibles sur le territoire (réseaux de chaleur, solaire, biomasse...) afin de remplacer nos modes de chauffages quand cela est nécessaire. Elle nous aidera aussi dans notre objectif de produire notre propre électricité. La commune sera accompagnée jusqu'en fin 2023 dans cette démarche globale.

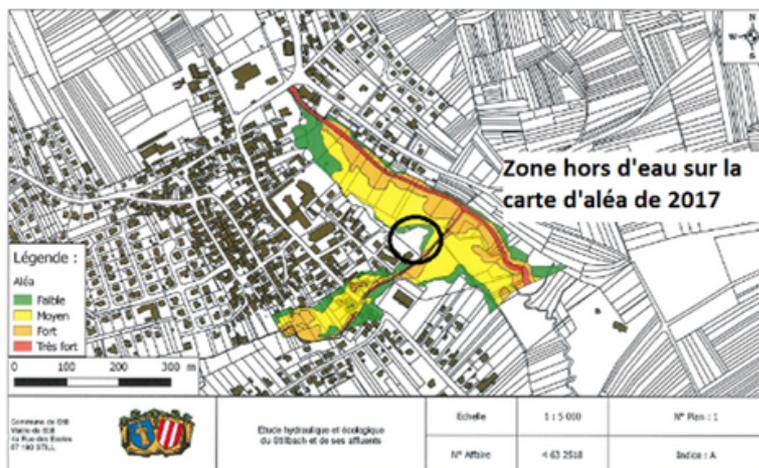
Première action du plan communal de lutte contre les inondations

Dans le cadre du plan communal de lutte contre les inondations en cours d'élaboration, une première action dite de renaturation au lieu-dit Zehmatt a été réalisée à l'automne.

La **renaturation** est une opération permettant à un milieu modifié et dénaturé par l'humain de retrouver un état proche de son état naturel initial.

C'est dans ce but que la commune a procédé à la remise en état d'une ancienne zone humide comblée par du remblai il y a plus de 30 ans - qui a donc été surélevé - comme l'indique la carte d'aléa (hors d'eau en cas d'inondation) de l'étude hydraulique de 2017.

Afin de définir les meilleurs travaux à effectuer, lecture a été faite de l'étude hydraulique de 2017, rédigé par le cabinet Artelia qui avait formulé des recommandations, conseils a également été pris auprès l'Office Français de La Biodiversité (OFB), du Syndicat Mixte du Bassin de la Bruche et de la Mossig (SMBBM) et du service Police de l'eau de la Direction Départementales de territoires (DDT).



Carte d'aléa de 2017 montrant le remblai (absence d'aléa)

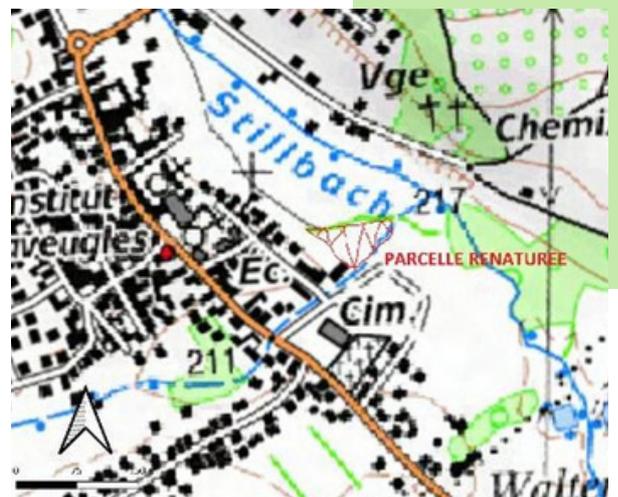
L'**aléa inondation** est défini par une occurrence et une intensité donnée. Il est caractérisé par la hauteur d'eau, la vitesse d'écoulement et la durée de submersion. Différents facteurs naturels et humains ont une influence sur les inondations et leur intensité (la pluviométrie, la topographie, la nature et l'occupation des sols comme c'est le cas pour le site du Zehmatt).

Ainsi, des mesures d'amélioration de cette zone naturelle très dégradée ont été discutées et un projet de renaturation a été conçu et mis en œuvre.

Un dossier respectant la réglementation dite « loi sur l'eau » a été transmis à la DDT du Bas-Rhin en septembre 2022. Cette dernière a émis un avis favorable au projet.

L'étude hydraulique de 2017 a conclu que des travaux de renaturation par la recréation d'une zone humide servant de zone d'expansion des crues des cours d'eaux proches (Bitzenbaechel et Stillbach – cf. carte) rendrait le site davantage fonctionnel dans sa lutte contre les inondations.

L'objectif complémentaire a été de recréer un habitat favorable à la biodiversité et de creuser une mare à vertu pédagogique (à destination des écoles et des habitants curieux), qui fera l'objet d'un aménagement complémentaire par la suite.



Travaux réalisés

Le site qui a été renaturé était constitué quasi-exclusivement de terre et de remblai issus d'une excavation proche (mélange d'argile, de gravier, de brique concassée, de béton et un peu de plastique). Durant les travaux, plus de 900m³ de terres ont été triés (les quelques déchets ont fait l'objet d'une collecte spécifique) puis évacués sur un site de stockage pour traitement et réutilisation.



Schéma de la renaturation faisant apparaître le talus à préserver et la mare

Site avant travaux

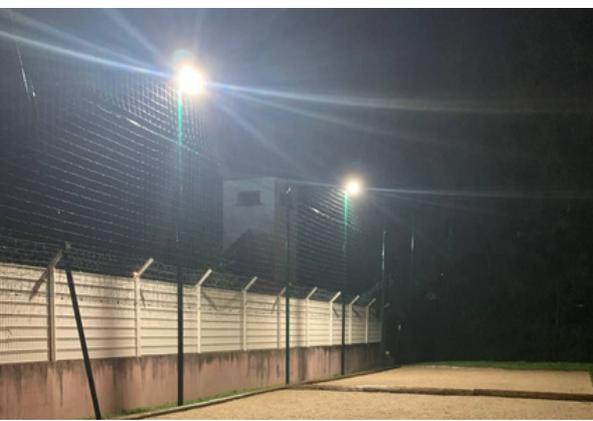
Les travaux par retrait du remblai et de creusement de la mare ont été effectués à la mi-octobre et se sont étalés sur 7 jours.



Site pendant les travaux



TOUT SUR LES TRAVAUX



Des travaux de voirie ont eu lieu sur notre route principale, de la boulangerie jusqu'au début de la route de Flexbourg. Le pont sur le Stillbach a fait l'objet d'un diagnostic et a été réenrobé. La pente de déversement des eaux de pluie de la route a été accentuée afin de faciliter l'écoulement vers le Stillbach en cas de forte pluie.

Montant de l'opération (hors voirie CeA) : 7 880 € H.T.

À la pétanque, un nouvel éclairage LED a été mis en place sur le terrain principal. La distribution électrique a été harmonisée. Ce chantier a nécessité une tranchée, la pose d'un fourreau et des travaux de terrassement.

Montant de l'opération : 4 600 € H.T.

L'îlot de verdure sur 32 mètres linéaires au parking de la salle des fêtes a pour but de créer un ombrage naturel (plantation en cours), d'améliorer l'absorption des eaux pluviales, mais aussi d'éviter les rodéos. Des ralentisseurs seront ajoutés dans les prochaines semaines en régie.

Montant du terrassement s'élevant à 2 550 € H.T.

Aménagement d'une zone de repos et d'une place de stationnement perméable près du lotissement des Champs Fleuris. Ces travaux ont été réalisés en régie. D'autres bancs, poubelles et canisites seront prochainement installés dans divers endroits du village.

La mise aux normes électriques de l'église et la réfection de la signalisation des sorties de secours ont été réalisées en régie. L'orgue a été révisé pour un montant de 1800€ H.T.

Pose de 2 radars pédagogiques sur la route principale afin de sécuriser les abords de l'école.

Montant de l'opération : 4 125 € H.T.

Mise en peinture des classes et couloirs de l'école élémentaire ainsi que le remplacement des radiateurs électriques.

Montant de l'opération : 9 895 € H.T.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Plan Climat Bruche Mossig "Agissons Ensemble"

Qu'est-ce que le Plan Climat Bruche Mossig ?

Le Plan Climat Bruche Mossig a été adopté le 11 mai 2022, à l'unanimité par le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial Rural Bruche Mossig.

Co-construit avec tous les acteurs du territoire, il a mobilisé plus de 350 personnes durant 3 ans pour aboutir à un programme cohérent, volontariste et répondant pleinement aux enjeux environnementaux du territoire.

Quelle est la stratégie territoriale et le programme d'actions ?

La stratégie définit l'orientation du territoire sur les sujets climat, air et énergie, déclinés en 4 axes

AXE 1 : Encourager la **SOBRIÉTÉ** pour réduire la consommation d'énergie des ménages et des industries, et freiner le gaspillage.

AXE 2 : Favoriser l'**AUTONOMIE** du territoire par l'agriculture locale et les énergies renouvelables.

AXE 3 : Maintenir un **CADRE DE VIE** désirable en laissant sa place à la nature et en développant les mobilités alternatives au « tout-voiture ».

AXE 4 : Mobiliser et sensibiliser l'**ENSEMBLE** des citoyens, institutions publiques et organisations privées.





SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Pourquoi ce service ?

L'objectif de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig est de permettre aux personnes ne disposant pas de moyens de transports personnels (soit temporairement soit à titre permanent) de se déplacer au sein de la Communauté de Communes pour :

- Accéder aux services publics : hôpital, consultations médicales, services à la population, marchés, gares S.N.C.F., arrêts de bus... ou tout simplement pour se rendre dans leurs familles, chez leurs amis.

Pour qui ?

Le service est ouvert à toutes personnes quel que soit l'âge et le motif du déplacement à l'exclusion des trajets scolaires et professionnels ou des trajets pris en charge par un organisme social.

Les personnes à mobilité réduite, ont accès au transport à la demande dans les mêmes conditions.

Sur quel territoire ?

Les zones géographiques desservies par ce service comprennent :

- les 18 Communes membres de la Communauté de Communes, à savoir : Altorf, Avolsheim, Dachstein, Dinsheim-sur-Bruche, Dorlisheim, Duppigheim, Duttlenheim, Ergersheim, Ernolsheim-Bruche, Gresswiller, Heiligenberg, Molsheim, Mutzig, Niederhaslach, Oberhaslach, Soultz-les-Bains, Still et Wolxheim
- pour les Communes de Bergbieten, Dangolsheim et Flexbourg : uniquement les courses en partance de ces 3 Communes vers la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig,
- la Commune de Rosheim.

Quels sont les horaires de fonctionnement ?

- Du lundi au vendredi : 8h00 - 20h00 et le samedi : 8h00 - 17h00

Quel est le tarif ?

- **3,50 €** pour les courses internes à notre communauté de communes. (30,00 € les 10 tickets)
- **4,50 €** pour les courses vers la Commune de Rosheim et les courses depuis Bergbieten, Dangolsheim et Flexbourg (40 € les 10 tickets).



1 aller / retour = 2 trajets = 2 tickets

Les tickets sont à acheter directement auprès du chauffeur, le jour de la course

Comment utiliser ce service ?

1. Appelez-le : 0 810 002 707 (Prix d'un appel local)
2. Prenez rendez-vous, en précisant le lieu et l'heure désirés.

Merci de réserver 24h à l'avance !

1. A l'arrivée du véhicule, informez le chauffeur de votre destination, signez le titre de transport qui vous sera remis et réglez votre course.
2. Puis laissez-vous conduire !



EAU & ASSAINISSEMENT

Deux services gérés par la Communauté de Communes de la Région de Molsheim- Mutzig



Depuis 2012, notre compétence "assainissement" et "eau potable" a été transférée à la communauté de commune de Molsheim-Mutzig

L'Eau de notre robinet

La Communauté de Communes est ainsi en charge de la production, du traitement, du transport et de la distribution de l'eau potable ses 18 Communes membres :

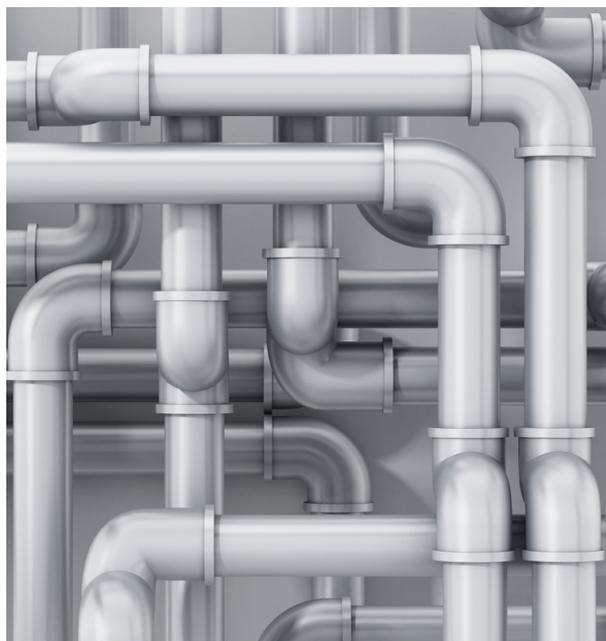
ALTORF, AVOLSHEIM, DACHSTEIN, DINSHEIM/BRUCHE, DORLSHEIM, DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM, ERGERSHEIM, ERNOLSHEIM-BRUCHE, GRESSWILLER, HEILIGENBERG, MOLSHEIM, MUTZIG, NIEDERHASLACH, OBERHASLACH, SOULTZ-LES-BAINS, STILL et WOLXHEIM.

La population totale desservie par le réseau d'eau géré par la Communauté de Communes sera de 41 000 habitants à partir du 1er janvier 2022.



Du captage au robinet du consommateur

L'eau distribuée par la Communauté de Communes est produite par 9 forages et 13 sources, qui captent soit les sources libres des grès vosgiens, soit la nappe alluviale de la Bruche ou la nappe alluviale du Rhin. La capacité totale de production de ces ressources en eau s'élève à 826 m³/heure et le stockage de l'eau est assuré par 13 réservoirs.



L'eau potable est préalablement stockée dans ces réservoirs, qui ont une capacité totale de réserve de **4.555 m³**. Ils permettent d'assurer la distribution pendant **11 heures** en moyenne au cours de la journée de consommation de pointe. Ces réservoirs se remplissent la nuit et se vident le jour en fonction de la demande. Le réseau de canalisations, qui alimente les usagers est disposé en maillage sur les communes et a une longueur totale de près de **300 km**.

Chaque jour, les habitants des communes desservies par le service de l'eau consomment près de **5.500 m³** d'eau, ce qui représente une consommation moyenne journalière par habitant de l'ordre de **160 litres/hab/jour**.

Le fonctionnement du service

La Communauté de Communes est compétente pour la réalisation, l'étude, l'amélioration, la rénovation, l'extension, le contrôle, l'entretien et l'exploitation des équipements publics de production, de transport et de distribution d'eau potable, incluant la gestion des abonnés et l'assistance administrative.

Cependant, depuis juillet 2007, elle a confié au S.D.E.A. (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin) l'exploitation de son réseau. Le S.D.E.A. exerce ainsi, pour le compte de la Communauté de Communes, les missions suivantes :

- le contrôle, entretien et l'exploitation des installations existantes,
- l'extension limitée aux branchements neufs,
- la gestion des abonnés (facturation).

Les eaux usées et pluviales

La Communauté de Communes exerce la compétence « **Assainissement** » pour le compte des communes suivantes :

ALTORF, AVOLSHEIM, DACHSTEIN, DINSHEIM-SUR-BRUCHE, DORLISHEIM, DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM, ERGERSHEIM, ERNOLSHEIM-BRUCHE, GRESSWILLER, HEILIGENBERG, MOLSHEIM, MUTZIG, SOULTZ-LES-BAINS, STILL et WOLXHEIM.

L'assainissement des communes d'OBERHASLACH et NIEDERHASLACH est quant à lui géré par le SIVOM Bruche Hasel.



Le réseau d'assainissement

Long de près de **300 km** de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales, le réseau d'assainissement de la Communauté de Communes doit permettre l'acheminement des eaux usées vers les stations d'épuration de MOLSHEIM, d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE et de DUPPIGHEIM.

- Station d'épuration de MOLSHEIM

Construite en 1976, elle a été remise à niveau pour la « filière eau » en 2001 et pour la « filière boue » en 2009. Elle traite les effluents domestiques et industriels des Communes de DINSHEIM-SUR-BRUCHE, DORLISHEIM, GRESSWILLER, MOLSHEIM, MUTZIG et de STILL.

Celle-ci a une capacité de traitement de 32 000 Equivalent/Habitant pour un débit traité de 13 800 m³/j.



- Station d'épuration de d'ERNOLSHEIM-BRUCHE

Mise en service fin 2001, elle recueille les eaux usées et pluviales des Communes d'AVOLSHEIM, DACHSTEIN, ERGERSHEIM, ERNOLSHEIM/BRUCHE, SOULTZ-LES-BAINS, WOLXHEIM et d'une partie de la Ville de MOLSHEIM.

- Station d'épuration de de DUPPIGHEIM

Construite en 1977, elle a été remise à niveau pour la « filière eau » en 1993 et pour la « filière boue » en 2015. Elle traite les effluents domestiques et industriels des Communes d'ALTORF, DUPPIGHEIM, DUTTLENHEIM et KOLBSHEIM.

Outre le réseau de collecte et les deux stations d'épuration, on compte 94 déversoirs d'orage, 8202 bouches d'égout, 39 bassins d'orages et 34 stations de pompage.



Le fonctionnement du service

Tout comme pour son service « Eau Potable », la Communauté de Communes gère la réalisation des travaux neufs (études, marchés, suivi...) et le S.D.E.A. exerce, pour son compte, les missions ayant rapport au contrôle et à l'entretien des installations existantes, aux raccordements neufs ainsi qu'à la gestion des abonnés.

Ses principales réalisations :

- Extension, construction et entretien des stations d'épurations du territoire
- Extension et renforcement des réseaux d'assainissement dans chaque Commune
- Etanchement des réseaux,
- Mise en conformité des branchements particuliers,
- Construction de déversoirs d'orage,
- Construction de bassins de dépollution,
- Elimination des eaux claires parasites
- Création de réseaux séparatifs...

Le service « EAU et ASSAINISSEMENT » de la Communauté de Communes est géré par deux agents : M. Régis MULLER et Mme Isabelle ROEHRY. Ceux-ci renseignent le public sur toute question relative au service et réalisent les différentes études, lancent les appels d'offres, assurent le suivi des marchés et des travaux structurants des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Hommage et devoir de mémoire

La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée par un temps d'automne ensoleillé en présence d'une cinquantaine de personnes, d'élus, dont le Maire.



Alexandre Gonçalves a souhaité rendre hommage à tous les soldats qui ont payé de leur vie la défense des valeurs de liberté de leur pays durant la Première Guerre et toutes celles qui ont suivi. Monsieur Bauernfeind, Maire de la commune d'Oberwolfach, M. Jardiné, président des anciens combattants, ainsi que tous les membres de l'association, dont M. François Widloecher, Maire honoraire, M. Adam, chef des pompiers de Still-Heiligenberg et ses collègues pompiers volontaires, un détachement de la 5^e compagnie du 6^e régiment de matériel de Gresswiller, la Musique municipale, la Chorale Sainte-Cécile avec son président Maurice Boehler, Maire honoraire, et des membres du conseil municipal étaient également présents. Des élèves emmenés par Mme Sophie Widloecher, enseignante à l'école élémentaire ont lu les paroles d'une chanson des Enfantastiques, Sentinelles, de Monsieur No, pour le nécessaire devoir de mémoire.

JOURNÉE DE L'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE



Sous un temps mitigé, jeunes et moins jeunes d'Oberwolfach et de Still se sont rendus à Strasbourg pour un moment convivial sous le signe de l'amitié franco-allemande. C'était l'occasion de faire ou refaire connaître la capitale européenne à nos amis allemands mais aussi aux conseillers municipaux de Still. Pour cela, une balade en bateau mouche fut organisée et une visite de la magnifique cathédrale de Strasbourg était programmée. Après une matinée et une après-midi riches en sourires, il était temps de se quitter dans la promesse de se revoir bientôt de l'autre côté du Rhin.



ENQUÊTE DE SATISFACTION DU MARCHÉ

Comme annoncé dans le dernier Still info, une enquête de satisfaction client a été conduite, au mois de septembre, sur notre marché hebdomadaire. Cette dernière nous a permis d'apprendre que 85% des clients étaient des Stillois et 15% des habitants des communes voisines qui font le déplacement pour profiter de bons produits. Cette enquête nous indique également que les clients sont des fidèles, car ils affirment à 73% qu'ils viennent régulièrement et ce en toute saison. Il apparaît que l'horaire du marché, 16 h 30-19h, est très clairement plébiscité puisque 94% des interrogés le valident et ne veulent pas le modifier.

L'ensemble des commerçants ont, eux aussi, été notés et ils obtiennent la très bonne moyenne de 18,7/20 (pour rappel en 2020 sur la même enquête, ils obtenaient 17,2/20), nous les félicitons et les remercions pour tout le travail accompli.

Il a aussi été demandé aux clients d'exprimer leur niveau de satisfaction sur des thèmes divers et variés comme entre autres : le temps d'attente, le rapport qualité-prix ou encore l'ambiance générale. Le taux de satisfaction moyen est de 93,20% (pour rappel en 2020, sur la même enquête, ils obtenaient 87,20%) mais il atteint jusqu'à 96,3% quand on aborde le sujet de la diversité et de la qualité des produits proposés. Les personnes ayant répondu à ce sondage nous ont fait part de leur souhait en termes de produits à ajouter au marché. En tête de ces produits, nous retrouvons du poisson, du pain et un traiteur chinois !

Certains d'entre vous l'auront sûrement déjà remarqué, deux de ces trois points ont trouvé place sur le marché, l'épicerie "Vrac par-ci vrac par-là" propose d'excellents pains bio à la coupe, et la "Poissonnerie Normandises" est venue renforcer les équipes depuis quelques semaines maintenant, avec un beau stand de produits de la mer. Pour ce qui est du traiteur chinois, la prospection est en cours ! **Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à cette enquête.**

Bonne vie au marché

POÊLE À BOIS ET QUALITÉ DE L'AIR

Le bilan des émissions de CO₂ (dioxyde de carbone) liées à la combustion du bois est très positif : à peine 13 g du Kw/h, alors que l'électricité en émet 80 et le gaz naturel 234.

Cependant, de nombreuses substances polluantes sont émises lorsque le bois brûle : benzène, formaldéhyde, monoxyde de carbone (lorsque le poêle ou la chaudière sont défectueux), oxydes d'azote (les NO_x), particules fines.

Certaines de ces particules fines pénètrent profondément dans l'organisme, notamment dans le système respiratoire.

La fumée du bois n'est donc pas inoffensive, comme pour toutes matières que l'on brûle, mais il existe des solutions pour limiter ces émissions problématiques.



Freepic

Comment limiter l'émission de particules fines ?

Il s'agit de bien choisir son équipement. Privilégiez un appareil de chauffage à foyer fermé, récent, portant le label « Flamme Verte » : celui-ci garantit une émission de particules fines inférieure à 90 mg/m³.

- Votre poêle doit également être bien entretenu pour une utilisation optimale : faites-le installer et réviser par un professionnel.
- Éviter l'encrassage de la cheminée et ainsi ramoner votre équipement une à deux fois par an.
- Le combustible doit être choisi avec soin : le bois doit être sec, de bonne qualité, et les bûches ne doivent pas être trop grosses. Ne brûlez pas du bois de récupération (palettes par exemple) car il peut contenir des produits toxiques.
- Dernier point sur lequel vous pouvez agir : l'allumage. En utilisant la technique de l'allumage inversé, vous réduirez fortement l'émission de fumée et de particules fines à l'allumage. Pour cela, il suffit d'empiler d'abord les bûches dans le foyer, avec les plus fines au-dessus sur lesquelles vous placerez un cube d'allumage. Allumez, fermez la porte puis réduisez les apports d'air 10 minutes plus tard.

En respectant ces conseils, vous limiterez la pollution liée à votre poêle à bois, qui reste malgré tout une solution écologique et la plus économique pour se chauffer.





VOTRE ESPACE
FRANCE RENOV

PETR Bruche Mossig
1 rue Gambrinus
67190 MUTZIG

@ jean.schoepfer@petrbruchemossig.fr

☎ 03 88 97 39 69

UN CONSEIL
NEUTRE
INDÉPENDANT
GRATUIT

POUR RÉALISER DES
TRAVAUX D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
CHEZ VOUS

AUSSI POUR
LES PETITES ENTREPRISES !



France Rénov' est votre nouveau service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

- Un nouveau service public unique, gratuit et indépendant.
- Une plateforme digitale et un numéro de téléphone national unique.
- Un réseau de plus de 450 Espaces Conseil France Rénov' partout en France.
- **Sur notre territoire il est présent au PETR Bruche Mossig 1 rue Gambrinus à Mutzig**



HISTOIRES FORESTIÈRES N°3

Article de Jacky Lachenal



Suite de l'article paru dans le Still-info n°316 édition de septembre.



Unser Kronprinz.

Originalaufnahme von Selle & Kuntze, Königl. Hofphotographen, Potsdam 1904.

L'histoire (ou légende) du cerf réservé au Kronprinz fera l'objet d'une autre histoire forestière.

Par la suite et pendant longtemps cette maison sera le siège d'une brigade des Eaux et Forêts (appelée maintenant Unité territoriale de l'Office national des Forêts) rattachée à l'inspection de Barr puis de Schirmeck (appelée maintenant agence) et à la conservation de Strasbourg (appelée maintenant direction territoriale).

Le 1er juillet 1920, Ernest DOERR, prend ses fonctions de brigadier et loge dans la MF Haslach. Il finira tragiquement ses jours au camp d'internement du Struthof en janvier 1946.

Durant la dernière guerre, c'est dans cette magnifique maison à trois niveaux d'habitation et comportant d'importantes dépendances que s'est repliée pendant plusieurs mois, comme dans un camp retranché, la conservation après l'évacuation de Strasbourg.

Après la guerre, le district (nom qui remplacera celui de brigade) s'était installé dans la maison. Le premier étage était le logement de fonction du chef de district.

Les deux autres étages étaient des logements de passage et de vacances réservés aux officiers forestiers. A la création de l'Office National des Forêts, en 1965, le district fut supprimé et la question s'est posée de la destination à donner à ce magnifique immeuble. Diverses solutions avaient été envisagées...remise à la région ou au service social.

Ni l'un ni l'autre n'en voulait. Le bâtiment fut mis en vente...M et Mme ANDRE Marcel, s'étaient portés candidats mais ils se sont reportés sur la propriété de Mme Mewès (actuel relais équestre du Neufeld) qui était également en vente.

Inoccupée, la MF Haslach se délabrait et a été cambriolée à plusieurs reprises. C'est ainsi que du mobilier de valeur, de la belle vaisselle et des trophées de chasse de qualité ont disparu.

A l'initiative de M Bernard SAILLET, directeur régional de l'ONF, le bâtiment fut visité en 1973 par le directeur général de l'ONF et le préfet de région. Il avait été décidé de le louer au Département, mais cette proposition n'a pas été retenue par le Conseil Général.

Il s'est avéré que cette maison pouvait trouver une destination et une utilisation rationnelle dans le cadre de l'ONF...mais il fallait d'abord sauver l'immeuble.

Grâce à la ténacité de Bernard SAILLET et à la compréhension des services de la direction générale de l'ONF, en 1974, un gardien a été installé dans les dépendances réaménagées. Ce dernier (Jean Louis MOUREY), par ailleurs ouvrier cynégétique sur le territoire de chasse géré par l'ONF, a pu préserver la maison du pillage et assurer l'entretien courant. La rénovation proprement dite a été entreprise par tranches en 5 ans de 1978 à 1982.

En 1979, le « district » (appelé à l'époque « secteur »), a été recréé, il fut nommé « secteur de Still ». Le territoire de chasse géré par l'ONF passe alors de 300 ha à 1800 ha. (En mai 1979, je venais occuper le nouveau poste de « chef de secteur de Still ». Poste non logé, (seul poste de tout le centre de gestion de Schirmeck sans logement à l'époque), je découvrais l'ONF, l'exploitation des bois en régie, la chasse, l'Alsace, le bäkeofe et la tarte flambée) Aujourd'hui, le « château de Haslach » a une triple vocation :

- Régionale et nationale, car il reçoit des stages d'ingénieurs, techniciens et d'agents techniques, de bûcherons et ouvriers sylvicoles de la région « Grand Est » et parfois des autres régions. Des réunions d'élus, de chasseurs, du comité hygiène et sécurité, syndicales etc...



- Locale : l'agence ONF de Schirmeck et celle de Nord Alsace, y tiennent régulièrement des réunions de travail.
- Située au cœur d'une forêt magnifique et au centre d'un territoire de chasse prestigieux géré par l'ONF sous forme de « régie », c'est-à-dire une gestion du territoire et maîtrise de la réalisation des plans de chasse par des clients chasseurs et les forestiers afin de réguler au mieux les populations de grands gibiers (cerf, chevreuil et sanglier)

Bernard SAILLET écrivait en 1983 : « Ceci est conforme à la vocation cynégétique d'origine, et explique l'orientation sur le thème « la forêt et la grande faune » que l'on voudrait donner à cette vitrine de l'Office National des Forêts en Alsace ».

Aujourd'hui, un agent technique forestier (chef du triage du Ringelsthal) occupe l'habitation dans l'annexe du « château ».

L'état a contraint l'ONF à vendre de nombreuses maisons forestières depuis une dizaine d'années.... J'espère que la conservation de la MF Haslach sera défendue « bec et ongles » par les dirigeants locaux de l'ONF, les élus et politiques influents.

*Sources

Des recherches et article, du 3 janvier 2006, de Jean Michel SCHMITT, qui s'est intéressé à l'histoire de ce bâtiment et à une parution dans les DNA à cette époque. De la note sur la maison forestière de Haslach, de mars 1983, de Bernard SAILLET Directeur Régional de l'Office National des Forêts de 1973 à 1987. Des photos transmises par la direction territoriale et par l'agence Schirmeck.

De la pétanque pour les ados



Free Still a créé son association pour divertir les adolescents du village. Photo DNA

Free Still, nouvelle association sur la commune de Still, a récemment organisé une après-midi d'initiation à la pétanque pour les jeunes adolescents du village, au bouldrome aux abords de la salle des fêtes.

L'animation a été organisée en collaboration avec l'amicale des boulistes de Still dont les membres présents ont donné de précieux conseils aux jeunes participants

pour « tirer », « pointer » et rapprocher leurs boules le plus près possible des cochonnets.

Malgré une météo capricieuse, les adolescents participants ont été ravis de cette après-midi sportive. L'association Free Still souhaite organiser plusieurs événements et rencontres à destination des 11-17 ans dans la commune.

LH

Les écoliers fêtent la semaine du goût



Tous les élèves ont profité d'un goûter frais. Photo remise

À l'occasion de la semaine du goût, les élèves de l'école élémentaire de Still ont reçu la visite de Vincent Moschler, maraîcher d'Innenheim accompagné de sa camionnette chargée de fruits et de légumes issus de sa production. Le maraîcher a d'abord animé un atelier dans la classe de CE1-CE2 avant d'offrir le goûter à tous les élèves de l'école.

Les enfants ont ainsi pu dégus-

ter des fruits, des légumes ainsi que des jus et des pickles. Il y avait des saveurs qu'ils connaissaient déjà et d'autres qu'ils ont découverts : pastèques, quetsches, pommes, poires, radis, carottes, tomates, concombres, courgettes, poivrons, chou-fleur, chou rouge, chou-rave, navet... Tous les élèves ont été ravis de pouvoir goûter à tous ces délicieux fruits et légumes de saison.

L.H.

Un concert de l'avent aux couleurs internationales

À l'unisson, les Musiciens du chœur ont délivré de belles pages musicales à l'église Saint-Maurice de Mutzig. Le tout pour préparer Noël.

Ho ho ho... Qu'il était agréable de retrouver les Musiciens du chœur dans leur intégralité. Le public était venu nombreux et des quatre coins du Grand Est, voire de France, pour entendre et écouter cette délicate symphonie de Noël donnée à l'église Saint-Maurice. Quelle joie de pouvoir célébrer dans un même lieu le majestueux Alleluia du *Messie* de Haendel. Le puissant *Étoile des neiges* animé de flocons tombant du ciel dans un tour de passe-passe du régisseur Christian Peuckert. Le savoureux tube d'Abba *I have a dream*. Ou encore la délicate mélodie de *Now we are free* du péplum *Gladiator* soutenue par les violoncelles, cuivres et percussions. Sans oublier la voix à la fois sombre et aérienne de Pauline Rietzmann.

Un « cup song » inédit

Dans cette ambiance solennelle, la fraîcheur et l'engagement des jeunes choristes apportaient une note sucrée et spontanée : avec toute la gravité de ses 15 ans, Mae Rietzmann-Buecher a tout donné sans rien attendre en retour en interprétant *Vivre* de Richard Cocciant, pendant qu'Aleya Aydin et Timo-



Anastasia Goefft, Pauline Mattelaer et Cassandre Jung ont fait preuve de dextérité et de concentration pour exécuter leur chant du gobelet, ou « cup song », à la perfection. Photo DNA/Gérard ANDLAUER

thé Friess chantaient *L'hymne de la vie* (Kids United) et plongeaient « tous les enfants de lumière » dans la musique des *Mondes engloutis*.

Quant à Anastasia Goefft, Cassandre Jung et Pauline Mattelaer, revêtues de robes noires et d'or étoilé, elles se sont lancées dans une chorégraphie dantesque mais parfaitement maîtrisée pour un « cup song » inédit sur un chant sénégalais : *Bambali bamba*.

De son côté, Patrick Labiche a livré un moment d'émotion avec *Puisque tu pars* de Jean-Jacques Gold-

man avant de s'enflammer, à la mode italienne, en saluant *Le retour de Noël* d'Angelo Branduardi ; et de souhaiter un *Happy Xmas* avec son complice Damien Fritz sur le tube de John Lennon.

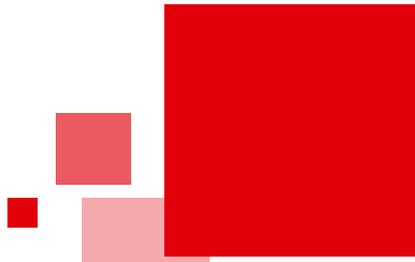
Un brin d'Écosse

Conquis, le public l'était d'autant plus puisque, pour répondre aux violoncelles et au hautbois de la Symphonie n° 25 de Mozart, aux percussions de la *Danse espagnole* de Tchaïkovski, au glockenspiel de *I have a dream*, au piccolo d'*Étoile des neiges*, René

Rietzmann a sorti de ses manches le prodige Nathanaël Herrbach, membre des Highland Dragoons Pipe Band de Strasbourg, qui semblait venu tout droit d'Écosse avec son kilt et son tartan bleu. Nul besoin de micro : la nef centrale de l'église a fait résonner le son de la cornemuse à en faire trembler le lustre du chœur.

Pas de doute, les Musiciens du chœur ont délivré un beau tableau international de l'avent riche en complexité, en couleur et en émotion.

R.S.



Les Stilloises ont cousu pour Octobre rose

Une douzaine d'habitantes de Still se sont récemment retrouvées à la salle du conseil de la mairie pour participer à leur manière à l'opération Octobre rose.

Brigitte, animatrice de l'association Lovely Solidarity, s'est déplacée pour mener un atelier de couture à Still.

Elle a invité les participantes à coudre des « Lovelybag » destiné aux femmes qui ont subi une chirurgie à la suite d'un cancer du sein. Ce sac en tissu permet de mettre les drains (longs tubes qui relient la zone opérée



Les Stilloises ont cousu une quarantaine de sacs en tissu dans le cadre d'Octobre rose. Document remis

à des bouteilles transparentes pour évacuer les sécrétions). Ces derniers peu-

vent être effrayants pour les visiteurs et ne sont pas pratiques pour la patiente.

L'association Lovely Solidarity se charge de récupérer tous les sacs cousus pour les remettre aux hôpitaux.

Chaque couturière a apporté sa touche personnelle pour faire du lovelybag une création unique et chacune a pu glisser un mot à l'intérieur à l'intention de la personne opérée.

Cette opération de solidarité est possible grâce aux participantes qui offrent le tissu et leur temps pour coudre des sacs.

Une quarantaine de sacs a été réalisée lors de cette opération.

L.H.

OTTROTT

Neuf résidents de l'Institut de Still à la Course des Châteaux

Pour la 32^e édition de la Course des Châteaux à Ottrott, neuf résidents de l'Institut des aveugles Adèle de Glaubitz à Still, qui prend en charge les aveugles et malvoyants, accompagnés de quatre encadrants, ont réalisé le parcours de cinq kilomètres. Ils ont reçu un chèque de 1500 euros

La 32^e Course des Châteaux a réuni 1850 participants, dont 700 au semi-marathon. Plus de monde que l'année dernière, où la course avait réuni environ 1350 coureurs.

La météo ensoleillée ainsi que la bonne humeur des coureurs et des bénévoles rendent l'ambiance chaleureuse et détendue. Certains primo participants viennent de Strasbourg et ont trouvé la Course des Châteaux sur Internet. Cette épreuve comporte plusieurs parcours, assez pour que toute une famille y participe.

Une course pour dépasser son handicap

La Course des Châteaux est également l'occasion pour les résidents de l'Institut Adèle de Glaubitz de Still de participer à l'un des



L'institut des aveugles de Still permet à neuf de ses résidents de participer à la Course des Châteaux. Photo DNA/M.D.

parcours. Pour dépasser leur handicap, mais également pour voir d'autres personnes.

Les encouragements du public sont d'ailleurs très importants pour ces coureurs, qui se sentent soutenus. L'institut propose à ses résidents d'y participer depuis au moins 20 ans. Cette année, les pensionnaires, dont certains sont des habitués, ont participé à la course de cinq kilomètres.

Auparavant, ils choisissaient le

parcours de marche nordique, mais celui-ci a été supprimé. Leur participation se fait en décalé par rapport aux autres coureurs et ils l'effectuent en marchant très rapidement, assistés par quatre personnes. Ces derniers marchent à leurs côtés. Parmi les encadrants, Alexandra Fantozzi, qui travaille pour l'établissement depuis 12 ans.

Il n'y a pas de préparation particulière pour cette course. Quasi-

ment tous font partie du groupe de randonnée de l'institut. Ils ont donc un entraînement régulier tout au long de l'année. Surtout, ils font aussi régulièrement du sport et participent à différentes activités comme la natation ou le tennis.

À la fin de la course, les coureurs de Still se sont vus remettre un chèque de 1500 euros pour l'achat d'un vélo tandem. Ceci les encourage à persévérer.

M.D.

Vers la création d'un « repair café »



Jean-Noël Grasswill, conseiller municipal ayant présenté le projet, a grandement étudié le sujet des repair cafés. Photo DNA

La municipalité de Still a récemment organisé une réunion d'information à la mairie concernant la création prochaine d'un repair café dans la commune.

« Dans l'idée, le repair café est un lieu de rencontre convivial où des bénévoles aident des particuliers à réparer aussi bien une machine à laver qu'un sèche-cheveux, des vêtements ou des vélos... », a commencé Jean-Noël Grasswill, qui s'est chargé de la présentation du projet.

Une trentaine de personnes était présente pour l'écouter et elles ont posé de nombreuses questions sur le sujet.

À la recherche de bénévoles

La commune de Still a souhaité être pilote dans la création d'un repair café et déployer le concept sur les communes alentour. Cela car les repair cafés déjà en place se situent un peu plus loin.

La municipalité a le soutien du Select'Om dans ce projet et propose d'ouvrir la déchetterie trois ou quatre jours par an à

l'association pour qu'elle puisse récupérer des pièces et du matériel pédagogique afin de s'entraîner aux réparations.

La commune recherche donc des bénévoles qui seraient intéressés pour aider et redonner vie à des objets et qui ont des compétences diverses : bricolage, informatique, couture ou même accueil et communication.

Un samedi par mois

« L'idée serait d'organiser un repair café une fois par mois sauf en juillet, en août ou en décembre qui sont déjà des mois très chargés. Le repair café se tiendra le samedi, sur une journée complète. Cela ne se limitera pas à Still et les bénévoles pourront ensuite se déplacer sur d'autres communes pour qu'un maximum d'habitants des villages avoisinants puissent donner une seconde vie à leurs objets. »

Les informations concernant l'ouverture prochaine du repair café seront communiquées sur les réseaux sociaux de la commune et sur la page du Select'Om, ainsi que dans nos colonnes.

L. H.

Still

50 visiteurs guidés sur le site de la tuilerie

Lors du week-end des Journées du patrimoine, 50 visiteurs ont choisi de découvrir le site de l'ancienne tuilerie briqueterie Sonntag à Still.

Par L.H. - 24 sept. 2022 à 17:52 - Temps de lecture : 1 min

🗨️ | 📄 | Vu 60 fois



Le public a découvert comment étaient fabriquées les briques à Still pendant plusieurs siècles. Photo DNA

Deux guides bénévoles ont accueilli chaleureusement les visiteurs avant de les emmener explorer le site. « La tuilerie de Still est l'une des rares tuileries où tout le processus de la création de la brique avait lieu sur place. De l'extraction de la terre glaise jusqu'à la cuisson dans l'impressionnant four », ont détaillé les intervenants.

La visite se conclut devant le four Hoffmann

C'est ainsi que les guides ont accompagné petits et grands visiteurs dans la carrière de terre glaise, vantant les propriétés de l'argile. L'assemblée a ensuite découvert le site de production où la terre était travaillée et façonnée puis les séchoirs à air libre ou artificiels, permettant aux briques de sécher de manière homogène. La visite riche en commentaires d'environ deux heures, s'est conclue par la rencontre avec le four Hoffmann (datant de la fin du XIXe siècle), dernière étape du processus.

La tuilerie Sonntag ouvre chaque année ses portes lors des journées du patrimoine mi-septembre ainsi qu'au printemps pour une bourse aux plantes. Les bénévoles de l'association pour la réhabilitation de la Tuilerie Sonntag effectuent également des séances de travail d'entretien et de nettoyage une fois par mois environ sur le site. Ils proposent par ailleurs des visites guidées aux groupes, sur demandes.

NAISSANCES

Elina KRUMHORN, née le 30 septembre 2022
fille de Vincent KRUMHORN et d'Anaïs LOECHLEITER

Basma AIT MTAI, née le 6 octobre 2022
fille de Hamid AIT MTAI et de Rajae ABBAR

GRANDS ANNIVERSAIRES

DÉCEMBRE

Mme Marie-Thérèse HERRBACH, née le 13 décembre 1937
a fêté ses 84 ans

Mme Lydie SIMON, née le 31 décembre 1930
fêtera ses 91 ans

M. CORNET Michel, né le 12 décembre 1941
a fêté ses 82 ans

JANVIER

Mme BEL Madeleine, née le 15 janvier 1927
fêtera ses 96 ans

M. HAAG René, né le 11 janvier 1930
fêtera ses 93 ans

M. GIOT Guy, né le 10 janvier 1934
fêtera ses 89 ans

M. FROELICHER Robert, né le 12 janvier 1943
fêtera ses 80 ans

Mme BOLLI Angèle, née le 14 janvier 1943
fêtera ses 80 ans

M. Jean François OHREL, né le 5 janvier 1941
fêtera ses 82 ans

FÉVRIER

Mme Marthe SONNTAG, née le 14 février 1924
fêtera ses 99 ans

Mme Joséphine FLICKER, née le 5 février 1934
fêtera ses 89 ans

M. BOLLI Ernest, né le 6 février 1942
fêtera ses 81 ans

M. HIRTLER Marc, né le 25 février 1943
fêtera ses 80 ans

MARIAGES

M. Quentin BOURDON et Mme Pauline SUZON,
mariés le 17 septembre

DÉCÈS

Mme Laurence CANTARINI,
Décédée le 17 septembre 2022

Mme Françoise HERGAULT, née le 26 février 1937
fêtera ses 86 ans

Mme Simone HAAG, née le 3 février 1939
fêtera ses 84 ans

Mme Marie-Rose WERNERT, née le 22 février 1939
fêtera ses 84 ans

M. Louis NIEST, né le 2 février 1940,
fêtera ses 83 ans

MARS

M. Aloyse ZORN, né le 1 mars 1941
fêtera ses 82 ans

M. Oscar FISCHER, né le 6 mars 1938
fêtera ses 85 ans

Mme Paulette STOCKI, née le 7 mars 1935
fêtera ses 88 ans

M. Jean-Marie SCHAEFFER, né le 16 mars 1939
fêtera ses 84 ans

M. René LANG, né le 17 mars 1925
fêtera ses 98 ans

M. Bruno FLICKER, né le 19 mars 1940
fêtera ses 83 ans

M. Michel VOGEL, né le 23 mars 1939
fêtera ses 84 ans

M. Joseph SIEGEL, né le 29 mars 1937
fêtera ses 86 ans

Mme Wanda MINCKER, née le 31 mars 1935
fêtera ses 88 ans



STILL
UN APPEL EST LANCÉ À TOUS
CEUX QUI AIMENT CHANTER

La Chorale Sainte-Cécile **RECRUTE**

La Chorale Sainte Cécile de STILL qui chante lors des célébrations religieuses mais également lors de diverses manifestations est heureuse d'accueillir de nouveaux choristes.

La chorale est accessible à tout le monde, même à ceux qui n'ont pas nécessairement des bases musicales. Il n'est pas nécessaire de savoir lire les notes de musique : notre chef de chœur Rose-Marie, sait comment vous apprendre la mélodie avec le concours de notre organiste.

La chorale c'est aussi, un moment de convivialité où la bonne humeur, la simplicité, l'amitié sont les maîtres mots.



L'exigence de qualité qui anime la chorale passe par les répétitions régulières tout au long de l'année.

Nous répétons une fois par semaine, le jeudi soir à partir de 19h30 dans la salle de la chorale (annexe de la salle des fêtes « les Tuileries » de STILL).

Chaque année, diverses occasions nous permettent de chanter en plus grand nombre : Les célébrations inter-paroissiales avec les chorales de la communauté de paroisses de Mutzig sous le patronage des pèlerins d'Emmaüs. Des évènements spéciaux comme le jumelage avec Oberwolfach, des concerts...

**Alors, si vous aimez chanter, n'hésitez pas, venez nous rejoindre !
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

Madame Rose-Marie Bartel (chef de chœur) au 06 47 35 14 60

Ou

Monsieur Maurice Boehler (président) au 06 75 95 50 29

**COURS AFRO DANCE
FITNESS 2022/2023**

1 COURS
D'ESSAI
GRATUIT

TOUS LES MERCREDI
A PARTIR DU
9 NOVEMBRE 2022

34 RUE DES
TUILLERIES

STILL
18H15
A
19H15

TARIF
120€/ANNÉE
50€/TRIMESTRE

HORS VACANCES SCOLAIRE
ET JOURS FERIÉS

RENSEIGNEMENTS :
AZONGOGRE123@GMAIL.COM

06.48.41.23.78
06.50.31.64.01

Association Djembe sacré Faso
Association Djembe sacré Faso

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

AMICALE
SAPEURS-POMPIERS
STILL

**BROYAGE
DES SAPINS NOËL**

L'AMICALE VOUS DONNE
RENDEZ-VOUS À LA SALLE DES FÊTES.

Le samedi 14 janvier
à partir de 18h.

Pour assister au broyage
des sapins ramassés dans
la journée!

Restauration sur place

Tartes flambées, knacks, sandwichs,
grillades, beignets et boissons

Pour les personnes désirant du broyage.
Merci de penser à ramener un contenant !

FreeStiLL
NOUVELLE ASSOCIATION STILLOISE
POUR LES 11 - 17 ANS

PROPOSE UNE
SORTIE ESCALADE

où →  Instant
GRIMPE
À MOLSHEIM

QUAND → **DIMANCHE
26 FÉVRIER**

Rendez-vous à 13h15 sur le
parking de la salle des fêtes

Participation de 10€
comprenant transport,
activité et collation

Inscription avant le 12 février
à l'adresse suivante: frestill.asso@gmail.com

FreeStiLL
NOUVELLE ASSOCIATION STILLOISE
POUR LES 11 - 17 ANS

**TOURNOI
DE
UNO**

Tu aimes le défi,
alors n'hésite pas à
y participer ! Participation
gratuite

Jusqu'où iras-tu ?

Prix pour les 3 premières places

Boissons et crêpes
en vente
sur place

**DIMANCHE
29 JANVIER**
de 13h à 17h

Inscription avant le 22 janvier
à l'adresse suivante:
frestill.asso@gmail.com

30 ANS DE POSSIBLES ET BIEN PLUS ENCORE !

Résolument attachée au pouvoir d'agir de chaque personne qu'elle accompagne, l'Association Adèle de Glaubitz a fait vibrer Strasbourg en organisant en octobre le Festiv'Adèle, à l'occasion de son 30e anniversaire. Dédié aux personnes accueillies dans les établissements, aux parents, familles, professionnels, membres et bénévoles, amis et partenaires, et aux alsaciens de tous horizons, l'Association a souhaité fédérer largement autour « des possibles » et de trois décennies d'engagement social, médico-social et sanitaire.

30 ans dans le rétro

Depuis 1992, l'Association Adèle de Glaubitz n'a cessé de renforcer et de développer son engagement sur toute l'Alsace en accompagnant des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et malades, et des enfants en très grande précarité sociale et familiale.



Pionnière dans de nombreuses actions, l'Association innove depuis 30 ans, afin d'adapter au mieux l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. Elle fût ainsi à l'initiative de l'accompagnement des jeunes atteints de déficiences sensorielles en inclusion dans les écoles, les collèges, les lycées et à l'université. Elle a développé le premier dispositif d'accompagnement et de soins coordonnés pour l'autisme (Dasca) en partenariat avec l'Hôpital universitaire de Strasbourg. L'Association a construit une des premières maisons de retraite spécialisées permettant l'accueil spécifique des personnes handicapées et âgées.

Elle a également créé un organisme de formation pour capitaliser et essaimer les compétences professionnelles du secteur social et médico-social. Et plus récemment, elle a mis en place une action de recherche dans le but d'étudier les dispositifs d'autorégulation favorisant l'inclusion des enfants autistes en école primaire.

Depuis 30 ans et pour l'avenir, l'Association Adèle de Glaubitz poursuit sa transformation au plus près des personnes qu'elle accompagne, au cœur de l'action sociale et médico-sociale, en s'appuyant sur ses valeurs au service des possibles !

Rendez vous emblématiques

Pour faire référence à ces trois décennies d'accompagnement, l'Association a proposé trois rendez-vous emblématiques : une exposition, une conférence et une journée festive au cœur de Strasbourg. Trois événements liés par le même fil rouge « les possibles » qui sont les battements de cœur d'Adèle de Glaubitz.

Quelle plus belle démonstration que d'exposer les photos de jeunes malvoyants et aveugles, d'échanger et de réfléchir avec le sociologue et philosophe Josef Schovanec, de réunir des milliers de personnes de tous horizons lors d'une marche festive au cœur de Strasbourg. Un cortège dansant et musical qui a sillonné les rues, de la place d'Austerlitz au pont du Corbeau, passant par la place Gutenberg, puis la rue des Grandes Arcades pour aboutir sur la place Kléber.

Comment mieux affirmer les possibles qu'en faisant se rencontrer, échanger, partager des personnes accompagnées, des professionnels, des familles de nos établissements et le grand public sur une des places les plus emblématiques d'Alsace.



Un village des possibles

Dans un melting-pot extraordinaire, les passants, les résidents et les professionnels ont pu participer à des activités ludiques proposées par l'Association : la pratique du basket adapté avec les jeunes de l'Institut Saint-Joseph, la création d'instruments de musique avec la MAS Saint-André, de cartes de vœux avec les résidents de l'EHPAD Saint-Vincent, la découverte de la sensorialité avec l'IME Saint-André...

Nous avons tous mieux compris les possibles de chacun, avec les ateliers de sensibilisation participatifs : communiquer avec des pictos proposé par le FAS Saint-André, comprendre la surdité avec le serious game du centre Auguste Jacoutot, interagir avec le robot Leka utilisé dans la prise en charge des enfants du Dasca...

Enfin, nous avons découvert l'art et l'artisanat : la vannerie des résidents de l'Institut des Aveugles, le cannage des travailleurs de l'ESAT Saint-André, la ferronnerie des jeunes de l'Institution Mertian, ou encore la création d'une toile géante avec les enfants de l'Institution Saint-Joseph. Autant d'ouvrages qui ont permis d'ouvrir le champ des possibles, lors de cette journée ensoleillée d'octobre, avant le grand final des Tambours du Bronx qui ont fait vibrer Strasbourg.

« Nous avons aimé marcher au rythme des orchestres et des tambours. Il y avait beaucoup d'ambiance, ça m'a beaucoup plu. J'ai récupéré un des bâtons en bois des tambours, c'est impressionnant comme il est usé, ça a tapé très fort, on avait mis des boules Quies. »

Fatima, résidente du Foyer Jeanne-Marie à l'Institut des Aveugles

REP MINUTE
CENTRE VITRAGE AUTOMOBILE MULTI-SERVICES

NINTENDO SWITCH LITE OFFERTE
OU 200€ EN CARTE CADEAUX
POUR TOUT REMPLACEMENT DE PARE-BRISE*

MUTZIG
5 Rue des Trois Pics
67190 MUTZIG
03.59.28.24.47

OFFRE DE NOEL
*Condition en atelier

Les merveilles de Ray'monde
ESTHÉTICIENNE À DOMICILE

- Soins corporels aux huiles essentielles
- Modelages bien être de l'ensemble du corps
- Modelage aux pierres chaudes - Shampimodelage
- Bien être visage - Soins nu skin - Soins anti-âge
- Soins vitaminés - Gommage - Sérums - Crèmes de jour
- Épilations - Teinture cils ou sourcils - Extension de cils
- Soins des mains ou des pieds - Mise en beauté des ongles



TÉLÉPHONE: 06 82 58 88 13



PARTICULIER SUR STILL

VEND TÉLÉVISION NEUVE

32PHS4012 Largeur 82cm - Longueur 50cm

Numéro de téléphone : 03 88 48 49 31 - APPELEZ APRÈS 18h00

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

MEMBRES PRESENTS : Alexandre GONCALVES, Hubert WIDLOECHER, Johann GUENARD, Nicolas FERNANDEZ, Adjoint
Olivier PERNET, Carine LUX, Tiffanie RAETH, Bruno HELBERT, Jean-Noël GRASSWILL, Thomas PASCUAL, Stéphanie
FRANKINET, Catherine JAEGLE, Laetitia HERBLOT, Mélanie MORE-DESIRE, Audrey REUTER.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Chantal SITTLER, Nicole SCHWARTZ, Aurore MOINE, Matthieu WIDLOECHER

- **ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023**

La nomenclature M57 est le cadre juridique qui régit la comptabilité des Métropoles françaises. Se voulant universelle, elle est destinée à remplacer au plus tard en 2023 l'ancien modèle M14 (Communes et EPCI). La M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024, mais la commune de Still souhaite s'en doter dès 2023.

Voté à l'unanimité

- **RAPPORTS ANNUELS 2021 SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT**

Après présentation par M. le Maire, le Conseil municipal PREND ACTE du Rapport Annuel pour 2021 relatif à l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sur la qualité des services d'eau potable et d'assainissement.

- **CONVENTION POUR UNE COLLABORATRICE BENEVOLE POUR LES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLE COMMUNALES**

Considérant les besoins de la commune pour les activités périscolaires communales à l'école élémentaire, le Conseil municipal accepte le principe d'accueil d'une collaboratrice bénévole au sein des services de la Mairie et le projet de convention d'accueil d'une bénévole pour les activités socio-culturelle.

Voté à l'unanimité

- **CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL**

La mission de l'agent sera d'effectuer seul ou sous le contrôle d'un adjoint, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces de la salle des fêtes ainsi que la gestion de la location des salles. La durée hebdomadaire de service est fixée à 10/35 heures.

POUR : GONÇALVES, WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, PERNET, LUX, RAETH, HELBERT, GRASSWILL, FERNANDEZ, MORE-DESIRE, MOINE,

S'ABSTIENT: REUTER, JAEGLE, WIDLOECHER Matthieu

CONTRE : FRANKINET, HERBLOT

- **CARTE CADEAUX LAURÉATS DU 13 JUILLET**

Vu la volonté de la commune d'augmenter la valeur des bons cadeaux, il est proposé d'octroyer des bons d'achat aux diplômés de Still remis lors de la manifestation de la manifestation du 13 juillet, soit pour le :

Brevet des Collèges 30 € / CAP ou BEP 35 € / BAC 40 € / BTS ou équivalent 45 € / BAC+3 et plus 50 €

Voté à l'unanimité

- **DÉCISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE SA DÉLÉGATION**

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation, le Conseil Municipal prend note de la décision suivante :

- Convention précaire de mise en bail de l'ancienne classe situé 1, rue des Ecoles

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2022

MEMBRES PRESENTS : Alexandre GONCALVES, Hubert WIDLOECHER, Chantal SITTLER, Nicolas FERNANDEZ, Adjointes Carine LUX, Olivier PERNET, Jean-Noël GRASSWILL, Laetitia HERBLOT, Tiffanie RAETH, Thomas PASCUAL, Bruno HELBERT, Stéphanie FRANKINET, Audrey REUTER, Chantal OHREL.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Johann GUENARD, Adjoint, Mélanie MORE-DESIRE, Aurore MOINE, Matthieu WIDLOECHER, Catherine JAEGLE

- **POSTES D'ADJOINTS**

Suite à la démission de Madame Nicole Schwartz du Conseil municipal et en tant qu'adjointe et considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ; (5 au maximum)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de baisser le nombre d'adjoints à 4 postes.

Voté à l'unanimité

- **ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Suite à la démission de Monsieur Laurent Hochart, la commission d'appel d'offres a été rectifiée de la façon suivante :

Titulaires :	Suppléants :
Johann GUENARD	Bruno HELBERT
Hubert WIDLOECHER	Matthieu WIDLOECHER
Stéphanie FRANKINET	Audrey REUTER

Voté à l'unanimité

- **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS A L'ASSOCIATION STILL ANIMATION**

Suite aux démissions de Madame Nicole Schwartz et de Monsieur Laurent Hochart, les délégués ont été rectifiés de la façon suivante :

FERNANDEZ Nicolas
HERBLOT Laetitia
PASCUAL Thomas

Voté à l'unanimité

• DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS

Suite aux démissions de Madame Nicole Schwartz et de Monsieur Laurent Hochart, les membres des commissions ont été rectifiés de la façon suivante :

* LIEN INTER GENERATIONNEL - Vice-Présidente : Chantal SITTLER

Membres : Tiffanie RAETH – Jean-Noël GRASSWILL – Laetitia HERBLOT – Carine LUX – Matthieu WIDLOECHER – Bruno HELBERT

* FINANCES, BUDGET ET SUBVENTIONS - Vice-Président : Johann GUENARD

Membres : Matthieu WIDLOECHER – Aurore MOINE – Hubert WIDLOECHER – Chantal SITTLER – Stéphanie FRANKINET – Chantal OHREL

* GESTION DU PERSONNEL ET RECRUTEMENT - Vice-Président : Hubert WIDLOECHER

Membres : Mélanie MORE-DESIRE – Johann GUENARD – Catherine JAEGLE

* ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS, CIMETIERE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSFORMATION ENERGETIQUE - Président : Alexandre Gonçalves

Hubert WIDLOECHER – Stéphanie FRANKINET – Carine LUX – Chantal SITTLER – Thomas PASCUAL – Laetitia HERBLOT – Bruno HELBERT

* VOIRIES, TRAVAUX, MATERIEL, SECURITE ET BATIMENTS - Vice-Président : Hubert WIDLOECHER

Membres : Olivier PERNET – Jean-Noël GRASSWILL – Thomas PASCUAL – Bruno HELBERT

* COMMUNICATION ET INFORMATIONS MUNICIPALES - Vice-président : Nicolas FERNANDEZ

Membres : Olivier PERNET – Tiffanie RAETH – Aurore MOINE – Catherine JAEGLE – Johann GUENARD

* VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE - Vice-président : Nicolas FERNANDEZ

Chantal SITTLER– Tiffanie RAETH – Laetitia HERBLOT – Carine LUX – Aurore MOINE – Jean-Noël GRASSWILL – Catherine JAEGLE – Thomas PASCUAL

* ÉCOLE, ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE - Président : Alexandre Gonçalves

Mélanie MORE-DESIRE – Johann GUENARD – Stéphanie FRANKINET – Audrey REUTER

* CAMPING - Président : Alexandre Gonçalves

Catherine JAEGLE – Carine LUX – Thomas PASCUAL – Stéphanie FRANKINET – Aurore MOINE – Olivier PERNET – Bruno HELBERT- Matthieu WIDLOECHER – Johann GUENARD – Laetitia HERBLOT – Hubert WIDLOECHER

Voté à l'unanimité

- **RAPPORTS CONCERNANT LA RESTITUTION DU DIAGNOSTIC DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DE L'ÉQUIPE D'EMPLOYÉS COMMUNAUX (TOUS SERVICES).**

Les risques psychosociaux sont à l'interface de l'individu et de sa situation de travail. Ils constituent un risque pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emplois et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

Après présentation par M. le Maire le Conseil municipal PREND ACTE du rapport concernant la restitution du diagnostic des risques psychosociaux qui **précise l'absence de risques psychosociaux et la très bonne qualité de travail relevé au sein de l'équipe communale.**

- **ACQUISITION AMIABLE D'UN TERRAIN (RUE DE LA LIBERTÉ – RÉGULATION DU CHEMIN EXISTANT)**

Considérant la nécessité d'acquérir ces parcelles afin de les inclure au domaine public, le Conseil municipal décide de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section 9 n° 928/234 d'une contenance totale de 00 ha 00 a 27 ca, la parcelle cadastrée section 9 n° 931/238 d'une contenance totale de 00 ha 00 a 28 ca, la parcelle cadastrée section 9 n° 934/239 d'une contenance totale de 00 ha 00 a 31 ca appartenant à M. Jean-Marc BEUTEL, Mme. Christine JAMING, et M. Jean-Jacques JAMING, moyennant le prix de 6.000,00 €

Cette acquisition se fait dans le cadre du projet communal de complément du réseau piéton.

Voté à l'unanimité

- **ACQUISITION AMIABLE D'UN TERRAIN (rue des Jardiniers – nouveau chemin)**

Considérant la nécessité d'acquérir cette parcelle afin de les inclure au domaine public, le Conseil municipal décide de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section 3 n° 416/81 d'une contenance totale de 00 ha 01 a 01 ca, appartenant à M. Pierre KOENIG et Mme. Christine SCHWEBEL, moyennant le prix de 13.500,00 €

Cette acquisition se fait dans le cadre du projet communal de complément du réseau piéton.

POUR : GONÇALVES, WIDLOECHER, SITTLER, GUENARD, PERNET, LUX, RAETH, HELBERT, GRASSWILL, FERNANDEZ, MORE-DESIRE, MOINE, REUTER, JAEGLE, WIDLOECHER Matthieu

CONTRE : FRANKINET

- **ACQUISITION AMIABLE D'UN TERRAIN (rue du Calvaire – régularisation du chemin existant)**

Considérant la nécessité d'acquérir des parcelles afin de les inclure au domaine public, le Conseil municipal décide de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section 5 n° 296 d'une contenance totale de 00 ha 00 a 21 ca, la parcelle cadastrée section 5 n° 304 d'une contenance totale de 00 ha 00 a 23 ca, la parcelle cadastrée section 5 n° 313 d'une contenance totale de 00 ha 00 a 48 ca, la parcelle cadastrée section 5 n° 301 d'une contenance totale de 00 ha 00 a 63 ca appartenant à SARL Rêve et Projet Immobilier, moyennant le prix de 1 €.

Cette acquisition se fait dans le cadre du projet communal de complément du réseau piéton.

Voté à l'unanimité

- **PETITE ENFANCE : CONCLUSION D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU BAS-RHIN**

A échéance des Contrats Enfance et Jeunesse (dispositifs financiers entre les collectivités et la Caisse d'Allocations Familiales), la Caisse d'Allocations familiales déploie une démarche partenariale visant à élaborer un projet de territoire avec les collectivités.

Ce dispositif se traduit par la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) permettant le maintien et le développement des services proposés aux familles ainsi que la poursuite des financements de la Caisse d'Allocations Familiales dans différents domaines d'interventions (petite enfance, logement,...)

Vu l'échéance à la fin de l'année 2022 du Contrat Enfance et Jeunesse, contrat financier signé entre la Collectivité et la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et son remplacement par un financement spécifique appelé Bonus Territoire, il est nécessaire de signer une nouvelle convention.

Voté à l'unanimité